

 CLERMONT-FERRAND CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	Profil de poste Infirmier Psychiatrie Adulte B – service UHDL	
	Date de diffusion : août 2026	Page 1 sur 3

Libellé de la fiche métier de rattachement :

Code métier :

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :

Service / pôle : Psychiatrie adulte B – service UHDL

Grade : IDE

Quotité de travail : 100%

Horaires et jours travaillés : planning en repos variables. 2 week-end sur 5 travaillés.

Les horaires du matin (6H00-13H30), du soir (13H00-20H30) et de journée (9h-16h30, en semaine).

Direction administrative de site :

Mme Aude VALERY – Directrice du site de psychiatrie

M. Jean-François BERNET – Attaché d'Administration – Cadre administratif du pôle

Responsables hiérarchiques :

Cadre de Santé : Mme Nadège PIAT

Cadre Supérieur de Santé :

Directeur des Soins : M. Vincent PARRAIN

Responsables médicaux :

Chef de pôle : Dr Dominique FENEON-LANDOU

Chef de service : Pr Pierre-Michel LLORCA

Médecin responsable de l'unité : Dr Raphaël MERY / Dr Adrien HARRY

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

Situé au 1^{er} étage du bâtiment de psychiatrie B, le service UHDL est un service d'hospitalisation complète de 10 lits, en aval des urgences psychiatriques qui s'adresse uniquement à des patients en **soins libres**, pour une durée de séjour de 12 jours en moyenne, pouvant varier en fonction du projet de soin et des impondérables. La pathologie la plus rencontrée est la crise suicidaire. Il accueille une population, majeur, qui pour la plupart ont un **étayage social et environnemental favorisant**.

Au sein de ce service un ensemble de pathologies est pris en charge, tel que : troubles de personnalité, troubles bipolaires et apparentés, troubles dépressifs et anxieux, troubles liés à des traumatismes ou à des facteurs de stress, troubles dissociatifs, troubles neuro-développementaux : (TDAH, TSA, DYS..), spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques, troubles de l'adaptation...

DEFINITION DU POSTE

Fonction conforme aux textes régissant la profession d'infirmier (e).

FONCTIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

Dans le cadre de ses missions, l'infirmier (e) :

- Contribue à la prise en charge globale des patients présentant des troubles psychiatriques, dans le respect du projet de soins individualisé
- Réalise les soins infirmiers sur prescription médicale et dans le cadre du rôle propre infirmier
- Evalue l'état clinique, psychique et comportemental du patient et repère les situations de crise ou de décompensation
- Participe à la prévention et à la gestion des situations de crise, d'agitation ou de violence

- Participe aux entretiens infirmiers, aux activités thérapeutiques et aux actions de psychoéducation
- Participe aux relèves et aux réunions de synthèse hebdomadaire pour donner ses observations sur l'attitude des patients et connaître les conduites à tenir
- Peut accompagner les patients à l'extérieur du service (activités, soins)
- Assure des transmissions écrites et orales
- Participe à l'encadrement des nouveaux professionnels et des étudiants en stage
- S'engage à s'inscrire dans des formations en lien avec le projet de soins du service, dans des formations institutionnelles et des groupes de travail
- Respecte les mesures d'hygiène, de sécurité et les procédures institutionnelles et de service
- Participe à la démarche qualité de l'établissement

COMPETENCES REQUISES

- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Posséder des connaissances en psychiatrie et en psychopathologie
- Savoir identifier les signes de décompensation et les situations d'urgences psychiatrique
- Savoir utiliser et s'approprier les échelles d'évaluation du risque suicidaire, et intégrer ces résultats dans l'analyse clinique, la prévention du risque et la conduite à tenir.
- Mettre en œuvre des compétences en relation d'aide
- Faire preuve d'un sens de l'écoute,
- Faire preuve de tolérance
- Capacité à instaurer une relation de confiance
- Adopter une posture relationnelle adaptée à la spécificité de la clinique des patients pris en charge
- Respecter le secret professionnel et le devoir de réserve
- Prendre du recul et gérer des situations difficiles en gardant la maîtrise de soi et du discernement
- Faire évoluer ses pratiques professionnelles

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- Encadrement de proximité et supérieur
- Equipes soignantes du pôle
- Fonctions supports et logistiques

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Diplôme d'Etat d'Infirmier (e).
- AFGSU 2 à jour.

TENUE PROFESSIONNELLE :

- Port d'une tenue professionnelle complète et propre (pantalon + tunique à manche courte).
- Port d'une paire de chaussure fermée avec maintien de cheville type basket.
- Cheveux courts ou attachés.
- Les ongles doivent être courts et sans vernis, ni bijoux d'ongles.
- Aucun port de bijou type montre, bracelet, gourmette, bagues, chaîne autour du cou.
- Absence de signes visibles religieux ostentatoires.

 CLERMONT-FERRAND CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	Profil de poste Infirmier Psychiatrie Adulte B – service UHDL	
	Date de diffusion : août 2026	Page 3 sur 3

INFORMATIONS DIVERSES :

- Pour des nécessités de service, le professionnel peut être amené à effectuer des remplacements sur l'ensemble des unités du pôle de psychiatrie.
- Le profil de poste peut être sujet à modifications afin d'être adapté aux évolutions des organisations dans le cadre d'une meilleure prise en charge des patients.
- Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins de l'institution.